



LETTRE du Musée du Sous-Officier



Numéro 27 - octobre 2022

ÉDITORIAL

Après trois années à Saint-Maixent-l'École à la tête du Musée du Sous-Officier, les travaux d'extension et de modernisation commencent enfin. 15 mois de fermeture, 800 m² de surface à rénover avec à la clef des espaces permanents de 600 m², une salle d'exposition temporaire de 100 m², un ascenseur, trois espaces thématiques, une salle de projection et une boutique.

L'opportunité rare que présente un tel chantier et la fermeture qu'il occasionne va permettre à son équipe de faire un constat d'état des œuvres exposées depuis de nombreuses années, d'en faire le récolement, de les conditionner et de faire restaurer quelques pièces qui seront exposées dans le futur parcours permanent.



Parallèlement, le projet scientifique et culturel va être présenté à un conseil d'experts qui donnera, après plusieurs sessions de travail, son aval donnant au futur projet une caution scientifique. Cette dernière permettra au musée de candidater en vue de l'obtention de l'appellation « Musée de France ». Celle-ci couronnera la qualité du travail effectué par les équipes du musée, le particularisme de la collection militaire unique en son genre dans l'ex-Poitou-Charentes, la protection de cette collection et offrira de nouvelles perspectives pour le musée du sous-officier.

Cependant, cette fermeture ne signifie pas la fin des activités pour le musée. En effet, il est important de pouvoir continuer à donner aux élèves de l'ENSOA la possibilité de découvrir et de connaître les origines et l'histoire de leurs grands anciens qui les ont précédés dans leurs fonctions que ce soit sous les aigles de l'Empire romain, les drapeaux de l'ancienne Monarchie, les aigles des deux Empires ou encore sous les drapeaux de la République. Cette transmission passera, pendant la fermeture, par la visite de la salle des Parrains, l'amphi de présentation du Musée du Sous-Officier rénové et de l'association les Amis du musée – Le Chevron, ainsi que par une exposition qui sera située dans le hall du PC Laurier.

Lieutenant Jean-Hugues Long
Conservateur du Musée du Sous-Officier

Signature de convention au profit du Musée du Sous-Officier



Le 13 avril 2022, La caisse d'entraide et de solidarité de l'éducation nationale (CASDEN) Banque Populaire, la Banque Populaire Aquitaine Centre-Atlantique et l'association ACEF Aquitaine Centre-Atlantique ont signé une convention de mécénat afin d'apporter leur soutien financier au Musée du Sous-Officier de l'École nationale des sous-officiers d'active au travers de l'association « Les Amis du Musée - Le Chevron ».

LES REPRÉSENTANTS :

• LA CASDEN BANQUE POPULAIRE

- Monsieur Philippe Miclot, délégué général, membre du CODIR;
- Monsieur Renaud Mimin, directeur des partenariats et relations institutionnels, membre de l'état-major;
- Madame Sylvie Berthouin, déléguée départementale CASDEN;
- Madame Sylvie Guittard, déléguée départementale CASDEN.

• La Banque Populaire Aquitaine Centre-Atlantique

- Monsieur Anthony Pinsard, responsable du service fonction publique département marché des particuliers direction du développement;
- Monsieur David Arrignon, directeur de l'agence de Saint-Maixent-l'École;
- Madame Peggy Biraud, animatrice fonction publique;
- Madame Ophélie Echevard, agence de Saint-Maixent-l'École.

• L'association ACEF Aquitaine Centre-Atlantique

- Monsieur Alain Hervet, président de l'ACEF;
- Monsieur Gérard Brineau, administrateur ACEF des Deux-Sèvres.

La journée a débuté par la cérémonie de baptême de la 357^e promotion « adjudant Frédéric Guénard » du 2^e bataillon présidée par le général de corps d'armée Guionie commandant les Forces Terrestres sur la place d'Arme de l'ENSOA. Les mécènes ont déjeuné à la résidence du général, un moment convivial, riche d'échanges entre le milieu des banques et le monde militaire pour conclure par la signature de la convention dans la salle des reliquaires, salle solennelle qui n'a laissé personne indifférent.

LES SIGNATAIRES :

- ENSOA : général de brigade Chatelus commandant l'ENSOA;
- L'association « Les Amis du Musée - Le Chevron » : adjudant-chef^(H) Coussergues;
- CASDEN : Monsieur Miclot;
- BPACA : Monsieur Pinsard;
- ACEF : Monsieur Hervet.

Il aura fallu deux années d'échanges entre monsieur Mimin et le musée pour aboutir à la signature de la convention de mécénat, début d'une collaboration. Nous pouvons remercier les trois organismes qui nous ont apporté 10 000 € par an sur trois ans, soit 30 000 € pour la rénovation de l'infrastructure et la muséographie de notre musée.



Photo souvenir des signataires de la convention où figurent :

le général Franck Chatelus commandant l'ENSOA,
l'adjudant-chef^(H) Gérard Coussergues président de l'association les Amis du Musée - Le Chevron,
le capitaine Le Yaouanc directeur adjoint du MSO, le lieutenant Long conservateur du MSO,
MM^{mes} Sylvie Berthouin, Sylvie Guittard, Peggy Biraud, Ophélie Echevard
et MM. Renaud Mimin, David Arrignon, Gérard Brineau, Philippe Miclot, Anthony Pinsard,
Alain Hervet.

Capitaine Yann Le Yaouanc

Directeur adjoint
du Musée du Sous-Officier

Un youtubeur au Musée du Sous-Officier

«MAÎTRE LUGER» en 2017 a créé une chaîne YouTube pour présenter l'évolution de l'armement léger à travers l'histoire et proposer de la documentation en français. En effet, les armes légères souffrent souvent d'un manque d'information en français ce qui est d'autant plus regrettable que la France est le berceau de l'armement moderne (fusil semi-automatique, poudre sans fumée, balle Minié, etc.). Son objectif est de mettre en avant la riche histoire de ces inventions et l'ingéniosité des hommes qui les ont conçus.



Une des armes de la collection du musée qui sera visible prochainement dans une vidéo sur la chaîne YouTube ou le site ou le site Internet THEATRUM BELLI.

Il travaille en collaboration avec différents acteurs dont des musées, collectionneurs privés et entreprises de l'armement qui lui permettent d'avoir accès à ces armes pour les étudier et quelques fois les essayer.

Il a rejoint l'équipe du site THEATRUM BELLI en décembre 2021 pour couvrir un peu plus encore la toile Internet.



Remerciements

L'association « Les Amis du Musée - Le Chevron » souhaite remercier vivement et sans ordre protocolaire les dons et/ou adhésions qui lui ont été adressés depuis le précédent numéro.

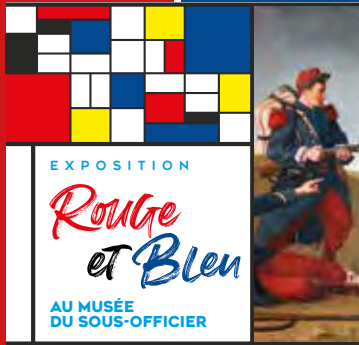
Merci donc :

- À M. Plantier pour son don de 100 € ;
- À M. Jacquet pour son don de 100 € ;
- À M. Lhernoult pour son don de 100 € ;
- Aux adhérents de notre association : 826 € ;
- Aux visiteurs du musée 1 296 € ;
- À la SNEMM pour son don de 200 € ;
- À l'UNSOR pour son don de 50 € ;
- Aux participants du concert en mai pour leurs dons de 610 € ;
- À l'AGPM pour son don de 5 000 € ;
- Au Crédit Agricole pour son don de 500 € ;
- Au restaurant Mac Donald's pour son don de 500 € ;
- À Alliance Atlantique pour son don de 60 € ;

- Aux élèves de la 353^e promotion pour leur don de 1 700 € ;
- Aux élèves de la 355^e promotion pour leur don de 340 € ;
- Aux élèves de la 357^e promotion pour leur don de 1 400 €.

Ces dons ont servi partiellement à la scénographie des expositions du musée et continueront à améliorer la muséographie du musée.

Trésors du Musée du Sous-Officier



Dans le cadre d'une exposition en partenariat avec plusieurs musées des Deux-Sèvres, le Musée du Sous-Officier a présenté des objets de collections peu montrés à travers deux couleurs familières, le rouge et le bleu. Vernie en présence du colonel adjoint et du Maire de Saint-Maixent-l'École, cette exposition temporaire a aussi été l'occasion de produire un livret.

Héritage des temps anciens, l'uniforme a été doté pendant plusieurs siècles de couleurs vives. C'est depuis l'Ancien Régime que les couleurs bleu et rouge sont présentes sur l'habit militaire. Couleurs de reconnaissance et d'appartenance, elles ont pourtant dû faire face à l'évolution de l'armement, qui a poussé les armées à réfléchir à l'adaptation de l'uniforme. Les couleurs vives ont ainsi été détrônées par le camouflage.

Cette veste modèle 1913 du service automobile marque la transition entre le bleu et le bleu horizon. Appartenant à l'adjudant Albert Chaudron, cette veste indique deux années de présence au front par l'écusson avec trois chevrons d'ancienneté.

Le nouveau drap qui doit équiper l'armée française est adopté en juillet 1914. Gardant la tradition de représenter les couleurs nationales, le mélange de laine pour l'obtenir est tricolore : 60 % de laine bleue, 30 % de laine garance et 10 % de laine blanche. Mais la réalisation s'avère difficile car la laine garance est teintée à l'aide d'alizarine synthétique, que l'Allemagne fournissait principalement avant le début du conflit. Or, pour réaliser les 17 millions de mètres nécessaires, il faut un approvisionnement conséquent. La laine garance est donc supprimée, pour ne conserver que le bleu et le blanc.

Simultanément, le commandement importe d'Angleterre du drap coloré gris-bleu, proche de celui initialement prévu. Au vu des délais réduits, les fabricants anglais produisent un bleu trop foncé, qui est dès lors nommé « drap gris bleuté d'Angleterre », dont cette veste est constituée. Ces commandes de l'étranger répondent à la priorité du commandement français d'équiper les troupes de premières lignes d'effets uniformes. En effet, le droit de la guerre protège le soldat fait prisonnier à condition qu'il porte l'uniforme de son pays.

Pour les services de l'arrière, les sous-officiers et officiers font produire des vestes suivant les dernières modes, notamment venues des uniformes anglais, puisque le texte réglementaire du 9 décembre 1914 ne précise que la teinte et pas la forme. Le modèle 1913 continue ainsi d'être porté, avec quelques modifications.

Les fabricants français débutent en automne 1914 la production du nouveau drap qui est nommé « bleu clair ». Il est obtenu avec trois laines mélangées ainsi : 35 % écrue, 50 % bleu clair, 15 % bleu foncé. Encore une fois, le résultat ne correspond pas au projet initial, mais, par soucis d'économie et de temps, il est adopté. C'est le journal *L'Illustration* à la mi-janvier 1915 qui lui donne son surnom que nous connaissons encore : le bleu horizon.



Veste modèle 1913 d'adjudant du service automobile 1913-1916

Drap, laine, laiton, satin de soie
Coll. MSO n° inv. 2007.0.PH 638.2

Vareuse gris de fer bleuté modèle 1913, avec trois chevrons d'ancienneté symbolisant 2 années de présence au front.
Les boutons sont aux armes de l'artillerie.



Aspirant Marie Durand

Assistant de conservation
du Musée du Sous-Officier

Détail du collet de la veste

Les boutons sont aux armes de l'artillerie. Collet gris de fer bleuté et patte de collet vert brodé de cannetille d'or comprenant un «A» dans la grenade.

Un fusil des bataillons scolaires dans les réserves du musée

Avec le chantier de modernisation du musée, l'association souhaite donc mettre à profit les mois de travaux pour vous faire découvrir ou redécouvrir des pièces rarement sorties des réserves du Musée du Sous-Officier. Tous ces articles offriront aussi l'opportunité d'aborder l'histoire qui gravite autour de ces objets. Le premier de ces articles est consacré à une pièce unique dans les collections : un fusil des bataillons scolaires.

Avant de présenter l'histoire de cette « arme », il nous faut nous remémorer le contexte historique. La guerre franco-prussienne qui s'étend entre le 19 juillet 1870 et le 28 janvier 1871 laisse, dans la société française, un profond sentiment d'amertume et un vif esprit de revanche. Le manque d'instruction des conscrits est mis en avant comme l'une des principales causes de la défaite. À partir de 1879, avec l'arrivée des Républicains au pouvoir, une politique scolaire dynamique est perceptible à travers l'enseignement patriotique et militaire. Cette éducation vise à créer un citoyen connaissant ses devoirs envers la patrie (devoirs civiques pour assurer la légitimité de la République et devoirs militaires pour préparer une éventuelle guerre). L'objectif est de transmettre aux enfants les valeurs de l'armée (obéissance, discipline...) et de leur donner une première connaissance des exercices militaires afin de rendre le service militaire plus efficace.

C'est ainsi que la loi du 28 mars 1882, introduit pour les garçons, dans l'enseignement primaire obligatoire, les exercices musculaires qui deviennent une matière d'enseignement à part entière tout comme la gymnastique.

Pour donner corps à cet état d'esprit, les lois Jules Ferry sur l'école primaire, votées sous la jeune III^e République, rendent l'école gratuite et instituent les bataillons scolaires. La pierre angulaire de cette réforme est dans le décret du 6 juillet 1882 : « *Tout établissement public d'instruction primaire ou secondaire ou toute réunion d'écoles publiques comptant de deux cents à six cents élèves, âgés de douze ans et au-dessus pourra, sous le nom de bataillon scolaire, rassembler ses élèves pour les exercices militaires pendant toute la durée de leur séjour dans les établissements d'instruction. Le bataillon scolaire ne pourra être armé que de fusils conformes à un modèle adopté par le Ministre de la Guerre. Ces fusils devront présenter les trois conditions suivantes : n'être pas trop lourds pour l'âge des enfants, comporter tout le mécanisme du fusil de guerre actuel, n'être pas susceptible de faire feu, même à courte portée. Les fusils seront déposés à l'école. Pour les exercices de tir à la cible, les élèves des bataillons scolaires, âgés de 14 ans au moins et que l'instructeur en chef aura désignés comme aptes à*



Planche d'imagerie d'Épinal ayant comme sujet : les bataillon scolaire. Coll. privée

y prendre part, seront conduits au stand ou au champ de tir et y seront exercés avec le fusil scolaire spécial».

Le décret du 6 juillet 1882 relatif à la création de bataillons scolaires dans les établissements primaire et secondaire se base sur un rapport des ministres de l'Instruction public et des Beaux-Arts (Jules Ferry), de la Guerre (Jean-Baptiste Billot) et l'Intérieur (René Goblet) cadre un peu plus ce choix éducatif. Il identifie que les réunions de l'école publique comptant 200 à 600 élèves de 12 ans et plus pourront porter le nom de bataillon scolaire. Ce même décret prévoit aussi l'organisation de commissions départementales où les autorités militaires sont majoritaires.

Dans l'arrêté du 27 juillet 1893 signé par Raymond Poincaré, nous observons une nouvelle évolution de ce programme : « *Pour les élèves âgés de plus de 10 ans : exercice de tir à 10 mètres à la carabine Flobert* ».

Trois catégories de fusils sont identifiables :

- Les fusils de maniement en bois ou bois et tôle pour les exercices de maniement d'armes dans les cours des écoles ;
- Les fusils avec canon fonctionnel autorisant l'utilisation d'amorce de chasse simulant ainsi le tir ;



Une des nombreuses annonces publicitaires extraite du « Journal des Instituteurs » n° 3 en janvier 1884. Coll. privée

- Les fusils « copie de taille réduite » de fusils en service type Chassepot puis Gras. Ils permettent de tirer différentes sortes de projectiles (balle de terre cuite, fléchette, ... cartouche « Flobert »). Ce dernier type d'arme dite de salon se retrouve dans les anciens catalogues de la manufacture française d'armes de Saint-Étienne.

Dans ces trois familles de fusils scolaires, nous pouvons trouver des sous-options permettant par exemple de fixer des baïonnettes en aluminium adaptables au canon des fusils. Les maisons Andreux à Paris et Garrigues de Toulouse sont les principaux déposants de brevets de carabines scolaires.

Pour maintenir cet enseignement au-delà des exercices physiques et des leçons grammaticales, l'État s'engage dans de multiples actions. C'est ainsi que le financement des fusils est assuré par les communes voire des particuliers qui lancent des souscriptions. L'ancienne maison Alexis Godillot se spécialise dans ce marché. Elle orchestre même des campagnes publicitaires dans les journaux pédagogiques comme le « Journal des Instituteurs » et fait même crédit aux communes n'ayant pas prévu de budget. Si les fusils portent tous la marque « F&S », ils sont identifiés par la direction de l'artillerie gratuitement mais de façon différente si ceux-ci appartiennent ou non à un bataillon scolaire. Les 14 juillet sont aussi l'occasion pour les

Réplique en bois du fusil Gras pour bataillon scolaire.

Bois verni et peinture argentée, avec lanière en tissu, crosse numérotée 39. Coll. MSO n° inv 2021.6.48

Baïonnette acier adaptable sur certains fusils scolaires.

Longueur entre 40 et 50 cm. Coll. privée

bataillons de recevoir lors d'une cérémonie publique leur drapeau. Enfin, nous trouvons dans cet inventaire, des grades, des tenues vestimentaires normées pour les élèves, les instructeurs militaires voire même ceux appartenant à la réserve ou l'armée territoriale.

Lors des concours de rédaction, de gymnastique, de tir à la carabine ou après toute inspection académique les élèves reçoivent : des repas, des mentions, des médailles voire même des munitions pour leurs entraînements. Un instituteur (M. Trillée de Livry) a créé à ses frais dans son école un concours de tir hebdomadaire à la carabine Flobert. L'élève ayant obtenu la première place dans la composition recevait 5 cartouches, la deuxième place 3 cartouches et pour les méritants en gymnastique et exercices militaires le bon point spécial se transformait en une balle.



Unes de journaux, à gauche un journal satirique de l'époque caricaturant Jules Ferry, à droite un portrait d'un jeune des bataillons scolaires ayant défilé le 14 juillet 1886 avec comme l'égende : « L'AVENIR ». Coll. privée

Les bataillons scolaires sont institués pour restituer le potentiel militaire du pays. C'est ainsi que le 14 juillet 1885 les bataillons scolaires défilent à Paris.

Entre 1890 et 1892 les Républicains modérés optent pour une politique d'apaisement. Un mouvement de contestation sur le concept des bataillons scolaires apparaît chez les maires républicains, voir orléanistes mais aussi chez les hussards noirs de la République. Enfin, le coût financier, la réglementation stricte et lourde qui entourent la mise en place des activités et l'intervalle de temps entre le moment où les élèves quittent l'école et où ils entrent à l'armée font que les bataillons scolaires sont dissous en 1892.

Si 44 326 enfants ont formé 146 bataillons scolaires, avec le temps, ces derniers font place dans la société française à l'introduction de sports collectifs via des sociétés de gymnastique, de tir, d'harmonies musicales. C'est aussi l'essor des kiosques à musique où se produisent les orchestres mais aussi les musiques de garnison.

Cdt^{RCT} André-K. Brisson

Responsable à l'ENSOA
des productions graphiques



BULLETIN D'ADHESION

ABONNEMENT ou REABONNEMENT

CHANGEMENT DE POSITION

Association « Les Amis du Musée - Le Chevron »

BP 50045

79403 – SAINT MAIXENT L'ECOLE Cedex

☎ 05.49.76.85.38

Courriel : chevron-musee@orange.fr

site internet : <http://www.lechevron.fr>

Abonnement ☐	Réabonnement ☐	Changement de position ☐
----------------------------------	------------------------------------	--

N° d'adhérent :



NOM :

Prénom :

Grade :

À compter du :

Affectation :

Ville :

Code Postal :

☎ Domicile :

Portable :

Travail :

PNIA :

Adresse (où envoyer la « Lettre du Musée du Sous-Officier ») :

Comment voulez-vous recevoir la « Lettre du Musée » : Voie postale ☐ Courriel ☐ Pas du tout ☐

Adresse de messagerie :

Active ☐

Retraité ☐

Autres ☐

PROMO : N° et NOM

Sous-officier	DIRECT	SEMI-DIRECT	RANG	VOLONTAIRE	AUTRES

Officier	CYR	IA	CTA/COSAT	OSC	OAEA / S	RANG	AUTRES

Règlement de ma cotisation :

- ☐ par autorisation de prélèvement (joindre le mandat de prélèvement SEPA)
- ☐ par chèque – versement libre de (membre bienfaiteur ou membre donateur)
- ☐ par chèque – pour x année(s) d'adhésion : 1 X €12,00 = €12,00
- ☐ pas de règlement (changement de position)

* chèque libellé à l'ordre de « Les Amis du Musée - Le Chevron »

Signé à

le

Catégories	Montant
Adhérent	12,00 €
Membre bienfaiteur à partir de	15,00 €
Membre donateur supérieur à (un reçu fiscal sera délivré)	100,00 €

MERCI DE PENSER À SIGNALER LE CHANGEMENT D'ADRESSE, LORS D'UNE MUTATION

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence Unique de Mandat



En signant ce formulaire, vous autorisez (A) l'ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE – LE CHEVRON à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE – LE CHEVRON.

Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

DÉBITEUR

*Veuillez compléter les champs marqués **

* Nom / Prénom ou Raison Social du débiteur

* Adresse (rue, avenue, ...)

* Code postal, Ville

* Pays

* Les coordonnées de votre compte IBAN – Numéro d'identification international du compte bancaire (International Bank Account Number)

* Les coordonnées de votre banque BIC – Code international d'identification de votre banque (Bank Identifier Code)

* Nom de votre banque

* Adresse de votre banque

CRÉANCIER

ASSOCIATION LES AMIS DU MUSÉE – LE CHEVRON

Nom du créancier

E.N.S.O.A. Quartier Marchand – B.P. 45

79403 – SAINT-MAIXENT L'ECOLE CEDEX

FRANCE

FR12ZZZ439786

Identifiant du Créancier ICS

Pour un type de prélèvement :



Paiement récurrent / répétitif



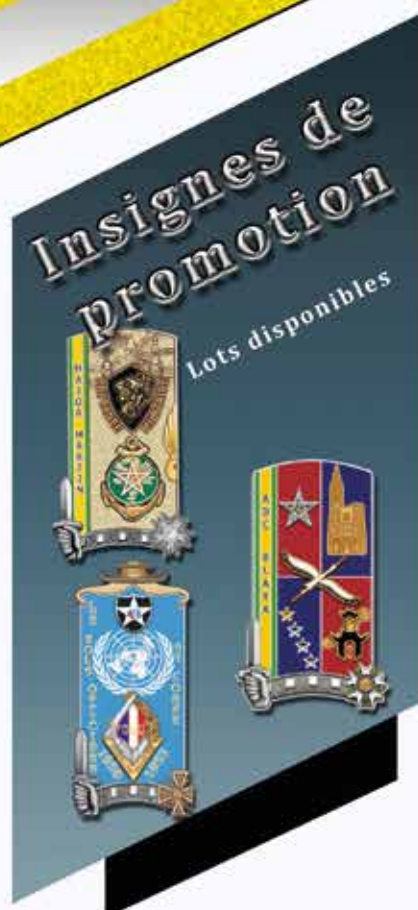
Paiement ponctuel

Signé à

le

Signature

Ne pas oublier de joindre un RIB



Les Amis du Musée "Le Chevron"

Les Amis du Musée - Le Chevron
BP 50045
79403 Saint-Maixent l'Ecole Cedex
05.49.76.85.38 le mardi de 9h00 à 12h00



<http://lechevron.fr>
chevron-musee@orange.fr

Les Amis du Musée - Le Chevron
BP 50045
79403 Saint-Maixent l'Ecole Cedex
05.49.76.85.38 (le mardi de 9h00 à 12h00)



Les expéditions se font à la réception
du règlement par chèque de la commande
à l'ordre de l'association



Nom prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

@ :

ARTICLES

PRIX UNITAIRES

QUANTITE(S)

MONTANT(S)

	Insignes de promotion A compter du 01/01/23 Lots d'insignes(Voir site)	16€ 18€ 30€		
	1 numéro 2 numéros 3 numéros 4 numéros	12€ 22€ 28€ 35€		
	Epopée TDM Portfolio Epopée +Portfolio	25€ 15€ 30€		
	Hors-série V Hors-série VI	20€ 22€		
	Ouvrage sur ENSOA	26€		

Images non contractuelles

Signature:



TOTAL

chevron-musee@orange.fr

<https://www.lechevron.fr/>

FRAIS DE PORT COMPRIS

Major FRANCK BOUZET
Parrain de la 359^e promotion
de l'École nationale des sous-officiers d'active
1^{er} bataillon
du 13 juin 2022 au 20 octobre 2022



7 septembre 1966 – 7 Août 2012

Le major Franck Bouzet était titulaire des décorations suivantes :

Chevalier de la Légion d'honneur

Médaille militaire.

Croix de la Valeur militaire avec palme de bronze et 2 étoiles de bronze.

Croix du combattant

Médaille d'Outre-Mer avec agrafes « République Centrafricaine » et « République de Côte d'Ivoire »

Médaille d'or de la Défense nationale avec agrafes « troupes de montagne » et « mission d'assistance extérieure »

Titre de reconnaissance de la Nation

Médaille commémorative française avec agrafes « Afghanistan » et « ex-Yougoslavie »

Médaille OTAN avec agrafe « ex-Yougoslavie »

Médaille OTAN avec agrafe « ISAF »

Médaille OTAN avec agrafe « non article 5 »

Médaille FORPRONU

Major FRANCK BOUZET

Né le 7 septembre 1966 à Lourdes, Franck Bouzet passe sa jeunesse à Billère près de Pau. Son père Claude cordonnier et sa mère Françoise lui donnent le goût pour le sport, ainsi il découvre le ski et le rugby en particulier.

Il s'engage le 5 novembre 1984 au 13^e bataillon de chasseurs alpins (13^e BCA) à Barby. Rapidement, il s'illustre comme un élément de très grande valeur. Nommé caporal le 1^{er} octobre 1985, il part pour sa première mission en Guyane. Caporal-chef le 1^{er} novembre 1986, qualifié « hiver » en avril 1987, il est admis en formation à l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) à Saint-Maixent le 6 juillet 1987, 124^e promotion sergent Lanais.

Promu sergent le 1^{er} octobre 1987, il réussit avec brio le niveau chef de groupe commando au CNEC de novembre à décembre 1987. Affecté le 4 janvier 1988 au 46^e régiment d'infanterie à Berlin, il réussit le CT1 en février « commando motorisé à pied » à l'EAI à Montpellier, il rencontre Sylvie et se marie le 6 février 1988 à Chambéry, de leur union naîtront Vanessa, Cynthia et Charles.

Son diplôme technique en poche, il rejoint ainsi son nouveau corps comme chef de groupe de combat où il se révèle d'emblée un élément indispensable pour son chef de section. Dès avril, il s'illustre en tant que jeune sergent au Centre d'entraînement commando N°10. Depuis le quartier Napoléon, il participe à toutes les missions opérationnelles du régiment, notamment la surveillance du mur de la Zone Ouest, par les patrouilles à pied « Lubars ». Réussissant le monitorat de secourisme en juin 1989, il assiste à la chute du mur en novembre 1989 et ses conséquences dans les mois suivants dans la métropole. Il est félicité en février 1990 par le général Cann pour la rigueur et le sérieux lors de la garde à la résidence du général à BERLIN.

Le 1^{er} août 1991, il rejoint le 159^e régiment d'infanterie alpine à Briançon comme chef de groupe. Déterminé pour réussir et révisant sans relâche, il enchaîne de nouveau les examens par l'obtention du CM2 à Saint-Maixent début juin 1992, la qualification montagne été en juin 1992 puis le brevet de qualification des troupes de montagne et animateur d'escalade en juillet 1992. Promu sergent-chef le 1^{er} juillet 1992, il occupe le poste de sous-officier adjoint en section de combat. Il accède au corps des sous-officiers de carrière le 1^{er} décembre 1992 et obtient la qualification chef de détachement hiver en avril 1993. Il effectue sa première mission extérieure en ex-Yougoslavie d'octobre 93 à Mars 94, au sein du 1^{er} bataillon français d'infanterie de la FORPRONU. Il est cité le 15 octobre 1993 à l'ordre du régiment avec attribution de la Croix de la Valeur militaire avec étoile de bronze : dans une ambiance d'insécurité très marquée et devant la forte hostilité des miliciens croates, son action déterminée a permis de mener à bien la mission d'interposition confiée au bataillon.

Le 1^{er} juillet 1994, il retrouve le 13^e bataillon de chasseurs alpins où il occupe la fonction de sous-officier adjoint dans laquelle il excelle. Il obtient le CT2 section de combat option infanterie légère en décembre 1994 puis la qualification chef de détachement été en août 1995. Doué d'une capacité physique exceptionnelle et d'un remarquable état d'esprit, il intègre la section de renseignement – URH (unité de recherche humaine) du bataillon à compter du 1^{er} juin 1996 et accède au grade d'adjudant le 1^{er} octobre suivant.

Le 5 septembre 1996, une avalanche emporte 11 jeunes appelés VSL et fait 4 morts dans la demi section commandée par son lieutenant, l'adjudant Bouzet, progressant sur l'autre versant de la petite Ciamarella restera très marqué par la perte de ses jeunes hommes.

Il est formé à l'EIREL (École interarmées du renseignement et des études linguistiques) en février et mars 1998 pour participer au détachement liaison renseignement intervention extérieur et enchaîne ainsi deux nouvelles missions extérieures en ex-Yougoslavie d'avril à août 1998 puis de décembre 1998 à avril 1999. Volontaire et disponible, il repart au Kosovo de mars 2000 à août 2000.

Se révélant un excellent chef de groupe recherche, il est promu adjudant-chef le 1^{er} janvier 2001.

Le 1^{er} août 2001, il rejoint le 7^e bataillon de chasseurs alpins (7^e BCA) à Bourg-Saint-Maurice en qualité de chef d'équipe de renseignement, poste qu'il occupera durant deux années. Il repart en mission au Kosovo d'août 2001 à janvier 2002.

Le 1^{er} juin 2003 il se voit confier le poste d'adjoint au chef de section commando montagne. Très professionnel, il maîtrise tous les aspects de sa spécialité. Il cumule sa fonction avec celle de président des sous-officiers de 2004 à 2006. Prenant son rôle à cœur il est un conseiller avisé du commandement et un modèle pour ses pairs.

Le 2 février 2005, il part en mission Côte d'Ivoire jusqu'en juin 2005 puis y repart de février à mai 2007 où il reçoit un témoignage de satisfaction pour avoir conservé le plus bas de niveau de violence lors de l'irruption d'une foule d'enfants et d'adolescents faisant irruption dans l'emprise qui était en train d'être restituée aux autorités ivoiriennes.

Grand amateur de rugby et supportant l'équipe de Toulouse, il participe activement à la création puis le maintien de la section rugby au CSA pour les enfants de 5 à 13 ans. Animateur et joueur en tant que demi d'ouverture, il a l'opportunité d'accompagner l'équipe de France pendant 3 matchs lors de la coupe du monde 2007.

Il insiste pour repartir en compagnie de combat, ainsi il prend la tête de la 2^e section de combat de la 4^e compagnie en juin 2008, qu'il forme intégralement pendant 6 mois au fort de Vulmix et part en Centrafrique en mission de février à juillet 2009, puis en Afghanistan de novembre 2010 à mai 2011.

Il est cité à l'ordre de la brigade avec attribution de la Croix de la Valeur militaire en mai 2011 pour 4 faits distincts :

- 24 décembre lors de l'opération allobroges guardian IV, il fait manœuvrer avec sa section pour neutraliser l'agresseur ;
- 26 décembre dans le village d'Adizai, pris pour cible par des rebelles il met en œuvre son armement pour défendre fermement son emplacement ;
- 23 janvier, lors d'un violent accrochage dans le village de Shatoray, il organise la riposte et déploie sa section afin de faciliter le désengagement du sous groupement ;
- 13 avril, dans la vallée d'Alasay, il s'empare d'un point clef du terrain et commande des tirs précis afin de faciliter la progression de la compagnie.

Appelé « papa » par ses hommes, il commande avec justesse, étant exigeant et bienveillant. Il occupe cette fonction jusqu'au 1^{er} juin 2011, date à laquelle il se voit confier le bureau projection du bataillon.

Il est de nouveau affecté au 13^e bataillon de chasseurs alpins à compter du 1^{er} juillet 2012 en qualité de sous-officier traitant alors qu'il est en Afghanistan depuis mai 2012 en tant que conseiller infanterie français auprès de l'État major du 2^e Kandak de l'armée afghane.

Le major Bouzet se distingue le 2 août lors de l'opération « Condor circle 32 » où, fortement pris à partie, il neutralise un groupe de rebelles, ayant repéré l'origine des tirs et fait appliquer une riposte précise.

Conseiller auprès des officiers du poste de commandement afghan déployé près du pont de Tagab le 7 août lors de l'opération « Condor 72 », pris sous un feu nourri, il commande la manœuvre de réorganisation et de désengagement du groupe de conseillers qui était accroché par des assaillants avant d'être mortellement blessé par un tir adverse.

Immédiatement évacués vers Tagab puis vers l'hôpital militaire de Kaboul. Le major Franck Bouzet a succombé à ses blessures peu après son arrivée à l'hôpital.

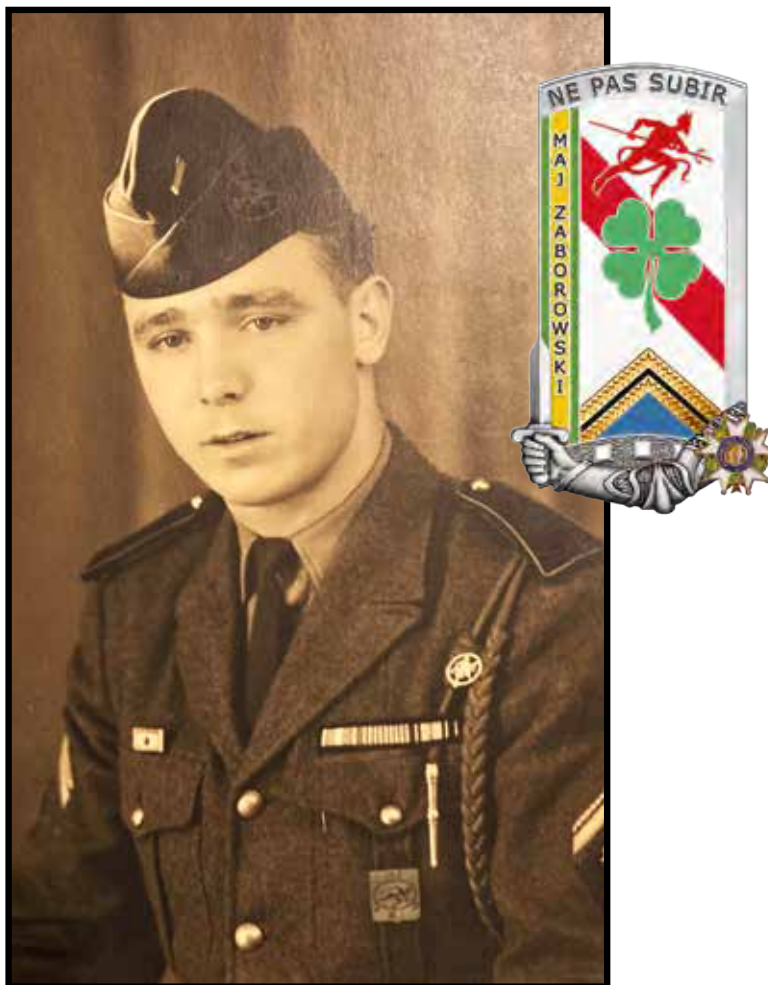
Un hommage national lui sera rendu par le président de la République à Vars.

Le 7 août 2016, le groupe commando montagne montent en sac à dos l'urne funéraire du major, afin qu'il repose avec ses hommes sur lieu de l'avalanche de la petite Ciamarella.

Major JACQUES ZABOROWSKI

Parrain de la 356^e promotion
de l'École nationale des sous-officiers d'active
4^e bataillon

du 14 février 2022 au 28 octobre 2022



13 octobre 1932 – 13 août 2011

Le major Zaborowski était titulaire des décorations suivantes :

Officier de la Légion d'honneur

Médaille militaire

Officier de l'Ordre national du mérite.

Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs avec une étoile de bronze

Croix de la Valeur militaire avec une étoile d'argent et trois de bronze

Croix du combattant

Médaille commémorative des opérations de sécurité et du maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

Médaille des blessés.

Médaille commémorative de la guerre de Corée.

Médaille commémorative française des opérations de l'ONU en Corée

Médaille des Nations Unies en Corée.

Major JACQUES ZABOROWSKI

Né le 13 octobre 1932 à Suwalki en Pologne, d'un père polonais et d'une mère originaire de la Corse, Jacques Zaborowski arrive à Santa-Maria-Poggio (Haute-Corse) en 1934 alors qu'il a deux ans. Dès l'âge de 18 ans, le 13 novembre 1950, il souscrit un engagement de 3 ans pour servir dans l'armée de Terre au titre de l'École des sous-officiers de Strasbourg. Au cours de son instruction il se fait remarquer d'emblée, tant par ses qualités physiques et morales que par son excellent esprit. Rapidement nommé caporal puis caporal-chef, il choisit de servir dans l'infanterie métropolitaine et le 25 juin 1951, rejoint les « diables rouges » du 152^e régiment d'infanterie à Strasbourg. Avidé d'action, Jacques se porte volontaire pour servir au bataillon français de l'ONU en Corée. C'est ainsi que, le 29 décembre 1951, il débarque à Fusan et est aussitôt engagé dans toutes les opérations de l'unité. Entre le 5 et le 10 octobre 1952, participant aux très durs combats d'Arrow-Head, le tir précis de la pièce qu'il commande ralentit une attaque chinoise. Blessé dans l'action par éclat de mortier à la tête, son courage et sa remarquable conduite au feu sont récompensés par l'attribution de la Croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs avec une citation à l'ordre du régiment. Il vient juste d'avoir vingt ans.

De retour en France le 2 janvier 1953, il est nommé sergent le 1^{er} mai et retrouve les diables rouges du « Quinze-deux » à Colmar. Brillant chef de groupe de combat, il insuffle sa foi et son ardeur aux jeunes appelés alsaciens du contingent. Le 1^{er} mars 1955, Jacques est affecté au « Quinze-trois », le 153^e régiment d'infanterie motorisé qui tient garnison à Haguenau et qui rejoint l'Algérie en unité constituée le 10 juin.

En Kabylie d'abord, puis dans l'est Constantinois, le jeune sous-officier participe à toute les opérations de sa compagnie. À deux reprises, en juillet et septembre 1956, il se signale par son courage et son sang-froid à la tête de ses hommes, récupérant des armes et des munitions, puis dégagant par un assaut bien mené, un convoi tombé dans une embuscade. Pour ces faits, la Croix de la Valeur militaire avec une citation à l'ordre la division lui est décernée. Arrivé en fin de séjour, il quitte l'Algérie le 26 novembre 1957.

Affecté à son retour au 9^e bataillon de tirailleurs marocains à Strasbourg, il est nommé sergent-chef le 1^{er} janvier 1959 et contribue à l'encadrement d'une section de combat en qualité de sous-officier adjoint.

Toujours aussi passionné par l'action, le « chef » Zaborowski demande à repartir en Algérie pour servir au « Quinze-trois », régiment qu'il connaît bien depuis son premier séjour sur ce territoire.

Le 13 avril 1959, il retrouve le 153^e régiment d'infanterie motorisé sur la frontière tunisienne et est désigné pour commander une Harka avec laquelle il va s'illustrer. Le 31 octobre 1959, à la tête de ses harkis, le sergent-chef Zaborowski improvise et conduit une remarquable manœuvre, capture trois rebelles, libère un prisonnier et récupère quatre armes individuelles avec munitions. Une citation à l'ordre de la brigade récompense cette action d'éclat. Le 28 novembre 1960 lors des difficiles combats du bordj M'Raou (sur la frontière tunisienne, près de Sakiet-Sidi-Youssef), il va avec sa section porter secours à un petit poste menacé par les rebelles et sur le point d'être submergé. Sa manœuvre surprend l'adversaire et rétablit ainsi une situation qui semblait désespérée. Cet exploit est couronné par une citation à l'ordre du régiment qui vient compléter sa Croix de la Valeur militaire. Toujours sur la brèche, lors d'un accrochage avec un élément rebelle le 25 février 1961, il met en fuite et récupère du matériel et des documents importants pour le commandement. Trois mois plus tard, il est à l'origine de la destruction de l'organisation politique des rebelles locaux, réussit à faire prisonnier un chef avec tous ses documents et le 4 juin, permet l'arrestation d'une quinzaine de propagandistes. Pour ces deux actions, une citation à l'ordre de la brigade vient récompenser le « remarquable entraîneur d'hommes » qu'il n'a jamais cessé d'être. Le 17 janvier 1962, la Médaille militaire lui est conférée pour services exceptionnels et, c'est avec fierté qu'il rejoint le cercle très restreint des sous-officiers les plus héroïques du régiment. La fin du conflit algérien s'étant concrétisée le 19 mars 1962 par la signature du cessez le feu, le sergent-chef Zaborowski rentre définitivement en France le 23 mai de la même année.

Son magnifique passé de combattant en fait un candidat de choix pour servir à l'École d'application de l'infanterie de Saint-Maixent qu'il rejoint le 2 juin 1962. L'année suivante, le 1^{er} avril 1963 il est nommé adjudant puis est muté, sur place, à l'École nationale des sous-officiers d'active, crée le 1^{er} septembre de la même année.

Pendant six ans, par son aisance au commandement et sa connaissance du métier d'instructeur, il irradie le respect et l'admiration auprès des premières promotions d'élèves sous-officiers d'active. Nommé adjudant-chef le 1^{er} janvier 1969, Jacques est alors affecté au centre de sélection n°9 à Tarascon, de septembre 1969 à juin 1977, puis au 110^e régiment d'infanterie à Donaueschingen (Forces Françaises en Allemagne) de 1977 à 1984. C'est au sein de ce régiment d'infanterie qu'il est nommé Chevalier de la Légion d'honneur le 5 mai 1979, et accède au grade de major le 1^{er} juillet 1982. Le 1^{er} juillet 1984, pour sa dernière affectation, il demande et obtient l'autorisation de servir au centre mobilisateur du 173^e régiment d'infanterie à Bastia en Corse. Deux ans plus tard, le 28 novembre 1986, il est nommé officier dans l'Ordre national du mérite et, le 1^{er} décembre 1986, met un terme à une carrière militaire de trente-six ans de service en se retirant sur l'île, dans la commune de Santa-Maria-Poggio (Haute-Corse) où il a passé son enfance.

L'inactivité plongeant dans l'ennui l'homme d'action qu'il a toujours été, c'est très rapidement et surtout intensément qu'il s'investit auprès du monde combattant local, comme au sein de sa commune où il est élu conseiller municipal puis adjoint au maire. La nation, reconnaissante envers ses plus fidèles et dévoués serviteurs, n'oublie pas l'ensemble des éminents services qu'il a rendus au pays ; c'est ainsi qu'il est promu Officier de la Légion d'honneur par décret en date du 21 juin 2001.

Le 13 août 2011, Jacques Edouard Zaborowski, valeureux combattant des guerres de Corée et d'Algérie, Officier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, Officier de l'Ordre national du mérite, titulaire de la Croix de guerre des TOE et de la Croix de la Valeur militaire, totalisant cinq citations et une blessure de guerre, s'éteint à l'âge de 79 ans, entouré de son épouse Christiane, attachée médico-social, citée, médaillée militaire, Chevalier de la Légion d'honneur, de ses six enfants et quatorze petits enfants.

Calendrier prévisionnel de l'ENSOA et de l'association

Du 17 au 20 octobre XLIII^e séminaire des PSO ;

19 octobre Galons de la 359^e promotion « Major Bouzet » ;

27 octobre Galons de la 356^e promotion « Major Zaborowski » ;



1^{er} novembre Journée nationale du Souvenir Français ;

11 novembre Commémoration du 103^e anniversaire de l'Armistice et d'hommage à tous les Morts pour la France ;

17 novembre Baptême de la 360^e promotion « Adjudant–chef Meunier » ;



5 décembre Commémoration des morts des guerres d'Algérie, du Maroc et de Tunisie ;



7 décembre Assemblée générale de l'association « les Amis du Musée – Le Chevron » ;

22 décembre Baptême de la 361^e promotion « Maréchal des logis–chef Vaudet » ;



11 janvier 200^e anniversaire de la naissance du colonel et député Aristide Denfert Rochereau ;

19 janvier Baptême de la 363^e promotion « Adjudant Prudhom » ;

26 janvier Galons de la 360^e promotion « Adjudant–chef Meunier » ;



29 janvier Assemblée générale de la 886^e section des médaillés militaires ;

8 février Baptême de la 362^e promotion « Adjudant–chef Laurent » ;

16 février Galons de la 358^e promotion « Maréchal des logis–chef Lumineau » ;

11 mars Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme ;

19 mars Journée nationale de commémoration des victimes et combattants d'Algérie, du Maroc et de Tunisie ;

23 mars Galons de la 363^e promotion « Adjudant Prudhom » et 90^e anniversaire de la 886^e section des médaillés militaires ;

30 avril Journée nationale d'hommage aux victimes et héros de la déportation ;

4 mai Baptême de la 364^e promotion « Sous–Officiers du Drakkar » ;

7 mai Cérémonie commémorative de la chute de Diên Biên Phu en 1954 ;

8 mai Cérémonie commémorative de la Victoire de 1945 ;

10 mai Baptême de la 365^e promotion ;

11 mai Galons de réservistes sous–officiers ;

13 mai Nuit européenne des musées ;

25 mai Galons de la 361^e promotion « Maréchal des logis–chef Vaudet » ;

27 mai Journée nationale de la Résistance ;

8 juin Journée nationale de commémoration des Morts pour la France en Indochine ;

17 juin Journée des blessés de l'armée de Terre ;

17 et 18 juin Journées du 60^e anniversaire de l'ENSOA ;

18 juin Journée nationale de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940 ;

29 juin Galons de la 362^e promotion « Adjudant–chef Laurent ».



1933-2023

les 90 ans de la 886^e section des médaillés militaires



À l'occasion des 90 ans de la section, le comité propose la vente d'un coin's section aux adhérents, aux sympathisants et également aux collectionneurs.

Ce produit est mis en vente au prix unitaire de 8 € (plus 3,20 € de frais de port éventuellement).

Un minimum de 400 unités devra être commandé par la section.

Liste de précommande auprès du trésorier et du secrétaire de la 886^e section jusqu'au 30 octobre 2022.

PAIEMENT PAR CHÈQUE LIBELLÉ À :
SNEMM 886^e SECTION
RÉCEPTION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023.

Pour cette même occasion, le comité propose aussi aux adhérents, à leurs amis et à nos sympathisants la Cuvée 1933-2023.

C'est un vin de Bordeaux du domaine Château La Prise situé à Donnezac, proximité de Blaye et à 18 km de l'estuaire de la Gironde.

Le cru proposé est de la vendange 2019 constitué à 80 % de Merlot et 20 % de Sauvignon.

Un minimum de 200 bouteilles devra être commandé par la section.

Tarif :

7 € la bouteille (40 € le carton de 6 bouteilles).

Valisette cadeau de 2 bouteilles 14 €

+ 1,50 € l'emballage.

Valisette cadeau de 3 bouteilles 21 €

+ 1,50 € l'emballage.

Liste de précommande auprès du trésorier et du secrétaire jusqu'au 30 novembre 2022.

**LES BÉNÉFICES DE CES VENTES SONT AU PROFIT DE NOS ANCIENS ET DES ORPHELINS,
MERCI POUR EUX**

In memoriam

Dans une embuscade tendue en 2006 aux soldats français engagés en Afghanistan, lors d'un âpre combat, les Talibans ont stoppé net le parcours du Lotois Joël Gazeau.

L'adjudant-chef Gazeau, parain de la 318^e promotion de l'ENSOA était âgé alors de 35 ans.

Depuis juin 2022, en hommage à ce sous-officier, une des rues de Pradines dans le Lot porte son nom.



Les années COVID ont éclipsé certaines commémorations nationales comme celle du soldat Auguste Thin, dans la Citadelle à Verdun, le 10 novembre 1920, déposant un bouquet d'œillets rouges et blancs que lui avait remis André Maginot, ministre des Pensions. Ce dernier est devenu parrain de la 325^e promotion de l'ENSOA en 2018.

Autre exemple d'anniversaire : les 75 ans de l'approbation officielle par l'Assemblée générale de l'ONU du design actuel du drapeau et de son bleu « Stettinus ». C'est sous cet emblème que nombre de parrains ont servi voire donné leur vie.

Rédaction : Les Amis du Musée – le Chevron, quartier Marchand — 79403 Saint Maixent l'École

Siège de l'association : **Association « Les Amis du Musée - Le Chevron »**

ENSOA – Quartier Marchand

BP 50045 – 79403 Saint Maixent l'École Cedex

Tél. : 05.49.76.85.38. — Courriel : chevron-musee@orange.fr

Site Internet de l'association « Les Amis du Musée – Le Chevron » : lechevron.fr

Directeur de la publication : Gérard Coussergues

Comité de rédaction : Association « Les Amis du Musée-Le Chevron »

Conception : ENSOA – Pôle rayonnement – Bureau Communication 40-2022 / M. André-Klaus Brisson

N° ISSN 2650-5517 Dépôt légal : 1466 octobre 2022

Impression : Prim'Atlantic

Copyright : tous droits de reproduction réservés. La reproduction des articles est soumise à l'autorisation préalable de la rédaction.

Crédit photographique : ENSOA